

Gardanne, le 13 mars 2019

Nos réf. RM/APD/CD

## PROCES-VERBAL DU

### CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 MARS 2019

Nombre total de conseillers : 35  
Présents à la séance : 27  
Nombre de pouvoirs : 06  
Absents à la séance : 02

*Mme GUIDINI SOUCHE Johanne donne procuration à Mme GAMECHE Samia  
M. PARDO Bernard donne procuration à M. MENFI Jeannot  
M. TOUAT Didier donne procuration à Mme NERINI Nathalie  
M. BRONDINO Maurice donne procuration à M. SBODIO Claude  
Mme BUSCA-VOLLAIRE Céline donne procuration à M. JORDA Claude  
Mme MARTINEZ Karine donne procuration à M. GARELLA Jean-Brice*

#### **N°00 - Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du lundi 20 décembre 2018 - Rapporteur M. le Maire -**

Monsieur le Maire : La séance du Conseil Municipal est ouverte, première question est l'approbation du précédent Conseil Municipal. Est-ce qu'il y a des observations?

Madame Apothéloz : Un mot de la part de Karine Martinez qui n'est pas là, donc je vous le lis "par mail du vendredi 22 février sur le planning qui nous est adressé, la date du Conseil Municipal est fixée au Lundi 4 Mars, puis par mail du vendredi 1<sup>er</sup> mars soit trois jours avant sur le planning, nous constatons que le Conseil Municipal n'a pas lieu le lundi 4 Mars, mais le 12 mars. Je suis certaine que nous sommes nombreux à avoir une activité professionnelle qui ne nous permet pas d'être disponibles à 18 h 00 et être présente au Conseil Municipal, nécessite une organisation qui a certaines conséquences, les reports ne sont pas rares, je doute que ce dernier ait été décidé du vendredi pour le lundi. Pour ma part, je m'étais organisée de façon très compliquée pour être présente le lundi 4 mars, je vous prie donc d'excuser mon absence de ce jour et j'apprécierai comme beaucoup je pense, en cas de report d'être prévenue plus tôt". Parce qu'à chaque fois, elle se fait remplacer.

Monsieur le Maire : L'agenda institutionnel n'a pas permis de tenir le calendrier pour la tenue du Conseil Municipal.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°01 - Débat d'Orientation Budgétaire - Rapporteur M. le Maire -**

Monsieur le Maire : Je prends la parole en ce qui concerne le Débat d'Orientation Budgétaire, c'est Yveline qui va le présenter, mais je voulais donner les grandes lignes. D'abord, nous n'augmenterons pas les impôts, les tarifs augmenteront eux de 1%, le coût de la vie. Je vous répète, ce que tous les maires répètent, c'est la diminution, sans arrêt et des aides de l'Etat qui de moins en moins assume ses responsabilités. Il y a le grand débat, mais, je préférerais qu'on nous règle ce que l'on nous doit. Cette année, nous allons investir pour 12 millions d'euros, ce qui n'est pas neutre, notamment la cuisine centrale, les aires de jeux, la salle de spectacle, les études sur l'ancienne caserne qui nous est maintenant revenue et puis d'autres points qu'Yveline va développer. Je crois, je parle sous le contrôle d'Anthony Pontet nous allons engager des dépenses importantes en ce qui concerne la rénovation des bâtiments scolaires. Et puis, avant de passer la parole à Yveline, je voulais remercier tout le personnel des efforts qu'ils ont fait, ce n'était pas facile, il y a eu un effort dans tous les services qui se traduit par des économies de 5% sans diminuer les prestations du Service Public. Ce n'est pas rien et puis 3 millions d'emprunt cette année de quoi continuer à avancer et en même temps en gérant d'une façon "maternelle" les finances communales.

Mme Primo : L'essentiel a été dit. Je pense que ce qu'il faut donner également comme information, mais vous en avez la traduction dans le document, c'est que dans le cadre du cadrage budgétaire on observe un effort de 5% sur le budget du fonctionnement qui a continué à être demandé aux services. Je m'associe aux remerciements qui ont été formulés, parce que le souci on le sent bien, des services, c'est de participer à cet effort, tout en essayant de maintenir un Service Public de qualité et pour l'essentiel on y parvient. Peut-être que ce qu'il faut noter aussi, c'est du point de vue des réserves, juste je vais ajouter cet élément là, mais c'est aussi dans le contenu du rapport du Débat d'Orientation Budgétaire, c'est donc 12 millions de réserve, dans lesquelles cette année on va puiser 3 millions d'euros pour permettre l'investissement tel qu'il est proposé et tel que l'a décrit, Monsieur le Maire, tout en insistant sur le fait que cette année 2019, c'est l'année pour la cuisine centrale va être livrée et où l'essentiel du paiement de la cuisine centrale qui va être pris en charge. Donc, 3 millions d'euros de propositions concernant un emprunt et le fait de puiser 2 millions d'euros dans les réserves. Alors pourquoi on continue à garder ces réserves, on peut se poser la question, mais il nous semble important avec les incertitudes qui continuent à peser, concernant notamment le transfert de la voirie qui n'est aujourd'hui toujours pas finalisé du point de vue de la métropole que l'on puisse pour les années à venir assurer une possibilité au niveau de la collectivité de maintenir notre niveau d'investissement. Je souligne aussi et cela aussi est à remarquer du point de vue de l'effort qui est fait par les services que chacun a pu constater les 11 millions d'investissement qui ont été réalisés l'année dernière, il y a peu d'année où on a fait ce type d'investissement et donc cela veut dire que malgré les réductions, les dotations en moins qui sont données aux collectivités, malgré tout on continue un effort d'investissement important sur des secteurs qui aujourd'hui sont porteurs pour l'avenir de la collectivité et pour l'intérêt de nos populations. Voilà, ce que je voulais ajouter et s'il y a des questions, bien sûr on peut y répondre.

Monsieur le Maire : Vous avez la liste de toutes les propositions, je vous passe la parole, Monsieur Garella.

Monsieur Garella : Merci, Monsieur le Maire. Ce soir, vous nous présentez le rapport d'Orientation Budgétaire pour 2019 et nous nous associons avec vous pour remercier les services qui ont préparé ce document encore une fois, fort clair et limpide. Vous défendez une vision, une idéologie politique et comme c'est souvent le cas chez vous, une double lecture s'impose. Sur la gestion financière, en 2017, la ville n'a effectué aucun emprunt et a même remboursé un emprunt par anticipation et aujourd'hui vous nous présentez un emprunt de 2 millions d'euros qui démontre un vrai manque d'anticipation dans la gestion de la ville. Vous avez rappelé comme vous le faites à chaque fois qu'un avenir sombre et incertain attendait les communes et les collectivités locales, n'ayant jamais voulu constituer un patrimoine municipal à travers la maîtrise directe de la gestion de notre patrimoine foncier, c'est-à-dire les immeubles d'habitations, les zones d'entreprises, les locaux commerciaux qui auraient garanti des rentrées financières solides et récurrentes tout en évitant chaque année d'être tributaire de l'Etat. Vous préférez en confier la gestion à des sociétés extérieures comme pour Bandol, où la société verse un loyer dérisoire, le projet au Puits Morandat où vous confiez la commercialisation à plusieurs sociétés représentant le capitalisme le plus libéral et dont certaines ne sont même pas françaises, le panneau devant le site l'indique "Arthur Loyds", "Cushman et Wakefield", excusez mon anglais, de New York qui a réalisé en 2017, 6,9 milliards de chiffres d'affaires, avouez que pour un maire communiste c'est un choix pour le moins étonnant, surprenant. D'autres structures plus coopératives, locales ou nationales, nous auraient semblé plus indiquées, mais encore une fois c'est votre choix. Sur les charges de fonctionnement, elles sont de 30 millions 800 000 euros et les charges de personnel en 2018 s'élèvent à près de 23 millions, soit 75% de fonctionnement, il ne reste que 25% pour le fonctionnement courant. Je sais, vous allez nous dire que vous avez fait le choix d'un Service Public fort à Gardanne, alors comment expliquer la baisse de 5% cette année, venant compléter celle de 5% déjà de l'année dernière, soit 10% de baisse en deux ans et là, je vous cite Mme la Première Adjointe l'a souligné "Cette baisse devra être consentie sans incidence sur la qualité des services offerts à la population". Une baisse de 10% de Service Public à Gardanne, je ne pense pas que l'on puisse appeler cela un choix fort du Service Public de la part de la commune. Lors des vœux à la population, vous vous êtes présenté comme un dernier des défenseurs de ce service public, bien loin des arrêts maladie nombreux qui sont souvent le reflet du mal être au travail, vous avez même souscrit à une assurance pour vous en garantir, assurance qui coûte 650 000 euros par an, à la commune. Ceci accompagné d'un manque de dialogue évident vu les conflits sociaux, les départs les plus souvent non remplacés dans les services, font de Gardanne, une des villes dont le Service Public est le plus en difficulté au quotidien. Il est pour nous urgent de changer de méthode d'accompagnement du personnel municipal pour qu'il retrouve enfin de la confiance et du plaisir au travail, ce qui éviterait que 390 agents signent une pétition pour maintenir la collaboration avec la médecine du travail qui était alors en place. Vous aimez rappeler que Gardanne est une ville solidaire, où il y a plus de 200 associations, vous maintenez leurs budgets, c'est-à-dire à moins 30% depuis votre élection de 2015. Pour la culture, vous vous êtes fait élire sur un magnifique projet, le grand centre des arts et des loisirs en centre-ville, vous disiez "il réunira un cinéma modernisé, le centre de loisirs, les écoles de musique et d'arts plastiques, des salles équipées et adaptées ouvertes aux jeunes, aux artistes, aux écoles et aux associations avec un magnifique piano bar ouvert à tous". C'est vrai que cela faisait envie. Mais aujourd'hui vous n'avez toujours pas commercé la rénovation de la salle "UNE" du cinéma. Sur la sécurité vous annoncez une présence plus accrue et surtout plus visible, mais si vous ne doublez pas les effectifs comme on vous le demande chaque fois, ce n'est que de l'affiche sans aucune vraie volonté de régler les problèmes d'incivilité et autres rencontrés au quotidien par les habitants de notre ville. Concernant l'habitat indigne vous oubliez la loi ALLUR de 2017, décret du 19 décembre 2016 qui pouvait en partie nous aider pour lutter déjà depuis deux ans contre l'habitat indigne. Dans votre

budget, il n'y a rien de consacré à la création de places de parkings qui compte tenu des constructions en centre-ville font défaut, rien sur une volonté de création de pistes aménagées sur les modes de transports doux, rien sur la volonté de mise en place d'un service d'entretien performant, ce qui éviterait que des baignoires et des scooters gisent sur l'espace public des semaines durant, rien sur la redynamisation du Centre-Ville, rien sur l'aide et le soutien à la création de projets par et pour les jeunes de notre ville, rien sur la santé et l'aide aux aidants, rien sur la volonté de la création d'une seconde maison de retraite, même si la décision finale n'est pas municipale, rien sur la mise en valeur de notre patrimoine culturel et historique, rien sur le comment favoriser le tourisme à Gardanne, ni comment développer une économie touristique. Votre budget comme tout budget aura une incidence évidente sur l'année en cours, mais également sur les années à venir. Pour moi, votre budget est comme votre politique et votre majorité en trompe-l'œil. Une partie et je la crois sincère, est fidèle à ses idéaux à ses valeurs, à sa vision de la société. On peut ne pas être d'accord avec elle, mais elle a au moins le mérite de la clarté. L'autre partie de votre majorité plus opportuniste, déjà en campagne et qui dans un an, reniera ce même budget. Alors peut être que je me trompe sur ma dernière phrase, si c'est le cas, il suffit d'annoncer Monsieur le Maire que vous serez à nouveau candidat ou pas à l'élection qui aura lieu dans un an et que votre majorité, toute votre majorité, soutiendra le ou la candidat(e) qui sera le ou la garant(e) de votre budget ...

Monsieur le Maire : Restez sur le Débat d'Orientation Budgétaire.

Monsieur Garella : J'ai fini c'est ma dernière phrase, qui sera le ou la garante du budget que vous nous demandez de voter ici ce soir. Merci.

Monsieur le Maire : Aujourd'hui, on ne vote pas le budget, si vous aviez quelques connaissances, vous savez qu'aujourd'hui, on parle du Débat d'Orientation Budgétaire, et la seule question que je poserai sera "est-ce que vous avez participé à ce débat?" le budget c'est dans un mois, donc vous ne savez pas trop ce que vous dites. Je voulais rappeler, Monsieur Garella a toujours été pour la Métropole, ici les parkings sont gratuits, ils ne le seront pas quand la Métropole prendra sa place. Les élus socialistes de Gardanne avaient voté contre le rachat du Puits Morandat, rappelez-vous. C'est donc bien de nous donner des leçons, mais n'oubliez pas cela.

Monsieur Garella : Ce sont les mêmes élus socialistes qui étaient dans votre majorité, Mme Aznif et M. Calemme.

Monsieur le Maire : Non, non ce n'était pas le cas. En tant que représentant du Parti Socialiste, je dis que vous êtes mal placé pour parler du Puits Morandat.

Monsieur Amic : Monsieur le Maire, je vous remercie de me donner la parole. Par contre, évidemment pour faire la leçon sur la nature des arguments que l'on peut utiliser sur une délibération, laissez-moi vous dire, Monsieur le Maire, que par moment, il vous arrive quand même de digresser. Aujourd'hui, vous avez tenu 7 minutes en ne parlant pas de la Métropole, je vous en félicite, vous n'êtes venu dessus que sur la seconde partie de votre intervention. Par revenir sur ce que disait Jean-Brice, moi cela fait 10 ans que je suis dans l'opposition, vous ne pouvez pas me taxer que j'étais socialiste, ou dans votre majorité, j'ai toujours été dans l'opposition, c'est ma dixième année que je vous embête à ce poste là et moi j'ai grossi, vous voyez ce que je veux dire, mais les Débats d'Orientation Budgétaire sont toujours les mêmes et on a l'impression que cela va être la dernière année, que c'est l'horreur, que c'est l'incertitude, qu'il n'y a pas de projets à faire etc et cela fait à peu près une dizaine d'années que vous nous promettez des choses que vous ne tenez pas. Lors des deux dernières campagnes municipales, vous avez eu par deux fois de faire un projet et donc par deux fois de mentir aux Gardannais. La première, assurant que vous alliez mener une politique de gauche et lorsque vous êtes arrivé au pouvoir, vous avez commencé par faire des abattements massifs dans les budgets associatifs,

vous indiquez à la page 6 ou 7 qu'il y a un maintien des budgets, mais vous ne pouvez pas davantage les descendre, Monsieur le Maire, vous en avez quand même conscience, je ne sais même pas s'il y a une ville de droite qui a osé faire quand vous êtes arrivé en 2015. Dès que vous avez repris votre fauteuil de Maire, que vous avez laissé vacant un mois, la première décision que vous avez prise c'est celle de diminuer le budget des associations et je pense qu'on s'en souvient tous. La deuxième décision que vous avez décidé de prendre et c'est la vôtre et pas la nôtre, c'est celle de dire que vous ne ferez jamais le projet du CLAEAC et quel projet porteur quand même. Projet culturel porté par votre troisième adjoint qui était censé nous donner, je ne sais pas une renaissance du cinéma à Gardanne, vu que vous avez acté, le décès de notre cinéma depuis pas mal d'années. Décès, que vous confortez de mois en mois en refusant de répondre à notre question sur cet accès à la culture qui pour une ville de 22 000 habitants, avec des gens comme moi qui habitent depuis 41 ans, ont eu l'occasion de se rendre compte que c'était important d'avoir un cinéma à Gardanne, ce n'est quand même pas anodin. Une troisième remarque, quand même, Monsieur le Maire c'est sur votre volonté et je vous en remercie de maintenir les taux d'imposition, c'est quelque chose qui est renouvelé d'années en années, je ne ferais pas de polémique là-dessus, c'est plutôt un bon signal. Sur les aides de l'Etat, elles diminuent en même temps que vous diminuer votre projet, vous menez comme eux une politique de centre droit et ce n'est pas non plus pour me déranger complètement, mais c'est une réalité politique. Tout à l'heure vous avez remarqué au responsable du Parti Socialiste à Jean-Brice, je ne sais pas si éventuellement c'est lui, mais je voudrais le responsable du Parti Communiste et si c'est lui qui va exécuter pour votre compte l'ensemble de l'orientation que vous prenez. Aujourd'hui on fait le Débat d'Orientation Budgétaire et vous vous refusez d'orienter la politique, donc vous refusez de nous dire ce qui va se passer dans un an. Vous venez de dire ce qui va se passer pour l'argent, mais vous refusez de dire ce qui va se passer pour les gens, c'est votre position, je continue si vous le souhaitez Monsieur le Maire, mais vous pouvez me couper la parole, vous avez le droit.

Monsieur le Maire : Monsieur Amic, c'est l'année prochaine les élections.

Monsieur Amic : Monsieur le Maire, l'orientation se prépare maintenant, on est en 2019, il n'est pas complètement surréaliste de vous demander ce qui va se passer en 2020 et qui va exécuter les décisions que vous prenez aujourd'hui. Ce n'est pas méchant, je vous pose une question, vous refusez d'y répondre.

Monsieur le Maire : Finissez.

Monsieur le Maire : Je finis, puisque vous refusez de répondre. Je reviens sur les réserves et je remercie Mme Primo, pour son explication très très technique et moi je suis content des réserves de la ville de Gardanne, ce qui prouve que c'est une ville qui a été gérée d'une manière saine.

Madame Primo : Des compliments, je suis contente.

Monsieur Amic : Mais par contre, vous le savez qu'il n'a pas de projets, des reproches, *"non, vous le savez, c'est au centre, je fais des compliments, mais aussi des reproches"* *"c'est ça les centristes, un coup centre droit un coup centre gauche"* Madame la Première Adjointe.

Madame Primo : Je me disais aussi.

Monsieur Amic : Par contre, j'en arrive avec une difficulté. Je crois qu'on a enterré quelques deniers, l'année dernière notamment, avec le petit tour de

passé-comptable qu'on a fait sur la régie des eaux, on s'attendrait à dire, voilà la ville a fait cette économie, a récupéré ces deniers, quels projets on propose en face pour les Gardannais? Vous ne nous proposez toujours rien, quels projets on propose aux jeunes? Monsieur le Maire, malheureusement pour vous, je suis le produit de vos mandats cela fait 41 ans que je suis à Gardanne, je suis né la première année où vous avez été élu, je suis un produit pur, vous voyez ce que je veux dire, je suis le fils spirituel, je suis celui que vous avez fabriqué, je suis votre Frankenstein. Jean-Brice est plus jeune, il ne peut pas dire la même chose, moi je suis né le mois de votre élection, donc, vous voyez ce que je veux dire, je suis le produit pur.

Monsieur le Maire : J'ai fait une gaffe.

Monsieur Amic : je continue, et je vous la pardonne Monsieur le Maire, tout le monde n'a pas eu la chance d'être communiste et socialiste. Je finis sur les orientations, rien sur les jeunes, Monsieur le Maire, rien sur la sécurité, on voit bien ici l'absence de volonté d'assurer la sécurité qui est votre première mission en tant que premier magistrat de la ville, rien comme l'a dit Jean-Brice sur un certain nombre de choses, notamment le patrimoine et nos personnes âgées. Donc, nous disons que ce Débat d'Orientation Budgétaire nous l'avons eu, mais nous disons aussi, que nous l'avons eu sans réponse. Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : D'autres interventions? Jean-Marc, tu peux nous dire deux mots sur le cinéma, parce qu'avec le cinéma qu'a fait Monsieur Amic? Il faut quand même lui donner satisfaction.

Monsieur La Piana : Nous allons changer de série de film, après l'agitation on va aller vers un film plus calme. Le cinéma, c'est un long travail et je trouve que c'est justement que c'est très très bien qu'on ait pris le temps de le faire, parce que si on avait fait ce qui était proposé, il y a déjà quelques années on refaisait la salle UNE, ce qui aurait été une erreur. On a fait une étude qui a permis de voir que ce cinéma avait une vie possible au-delà de la commune et pouvait concerner 70 000 personnes dans le haut du Département. Qu'il y ait trois salles?, deux salles?, est-ce que ce cinéma pouvait servir, non pas simplement comme outil de plaisir, mais comme outil culturel de la ville, outil d'enseignement et qu'il pouvait partager aussi avec les écoles, avec tout ce qui pouvait se faire et qui se fait toujours malgré le fait que ce cinéma soit pas en bon état. Donc, tout ce travail-là, a demandé du temps et aujourd'hui ce qui est décidé et ce qui avance, mais c'est la partie non visible de ce qui avance, c'est que le cinéma va être complètement refait, il va être refait à neuf à l'intérieur à l'extérieur, d'ailleurs en retrouvant l'architecture de l'époque et donc on va avoir sur le Cours, un cinéma digne de ce nom, à la fois sur la programmation et à la fois sur l'aspect architectural et sur le confort. Cela, demande du temps, c'est-à-dire qu'au jour d'aujourd'hui, il faut compter à peu près deux ans et demi avant que le cinéma ré-ouvre, parce qu'il faudra aussi faire le choix de savoir si on fait les travaux en gardant le cinéma ouvert ou si on doit le faire en fermant le cinéma. Tout cela est un travail qui est en cours. Alors, moi, Monsieur le Maire me dit tout le temps que je suis trop pressé, mais en même temps, si on fait vraiment l'analyse de tout ce qu'on a fait comme travail sur ce cinéma, je trouve qu'on a été tout à fait, tous ensemble d'accord sur le fait que la commune le porte, sur le fait que ce soit pas une DSP et le fait qu'on se débarrasse pas de ce cinéma et qu'on ne le voit pas porter par d'autres et que cela reste quand même un projet communal. Moi, j'y ai travaillé avec d'autres, Johanne n'est pas là mais elle a beaucoup travaillé sur la question du cinéma et je peux vous dire que c'est un travail qui a été fait en concertation, avec un résultat qui sera un résultat de qualité. Oui, cela prend du temps, mais c'est un temps qui était nécessaire me semble-t-il et on a certainement pas chômé pour arriver aux résultats que vous verrez, puisque vous posez la question de qui prendra la suite, vous verrez que les gens qui

prendront la suite profiteront du travail que nous avons fait avant qu'ils arrivent.

Monsieur le Maire : Vous offrirez une place gratuite pour M. Amic, c'est noté au Procès-Verbal, s'il vous plaît.

Mme Apothéloz : C'est une question que je pose parce que j'ai été au COPIL, j'ai participé, effectivement le projet qui a été retenu à l'unanimité par le COPIL me paraît très bien, très porteur. Maintenant, je pense que cela fait près d'un an et il me semblait qu'on devait le proposer et le voter en délibération de façon à pouvoir avancer. Tant qu'on n'a pas délibéré sur la budgétisation etc, cela ne fait que retarder le projet me semble-t-il?

Monsieur La Piana : Oui, c'est inscrit dans le budget, je ne sais pas si vous avez regardé en détails. Donc, cette année, il y a des choses qui sont lancées. On est au choix de la maîtrise d'œuvre. Donc, de toutes façons, les choses avancent, on est pas du tout en retard, le problème c'est que ce sont des choses qui demandent beaucoup de temps. On est au choix de la maîtrise d'œuvre et vous verrez que les choses vont suivre et vous serez au courant au fur et à mesure de l'évolution. On va faire des réunions régulières sur la culture puisque je vois qu'il y a beaucoup de questions autour de la culture, donc on va en parler régulièrement que ce soit cela, la salle de spectacle, du Puits Morandat, puisque toutes ces questions-là, vous les avez évoquées, malheureusement de façon négative, alors que moi de mon point de vue et du point de vue des gens avec qui je travaille, et bien je trouve qu'on avance bien. Ce n'est pas facile et c'est loin d'être facile pour des questions de budget, pour les questions de choix et aujourd'hui on fait un travail qui va dans le sens de ce que Monsieur le Maire a toujours proposé, aussi bien au niveau de la culture que de la solidarité et au niveau des liens qu'on peut faire entre les couches sociales et aussi d'âges de la population. Quand vous dites qu'on ne fait rien pour les jeunes, je pense que le Centre de Culture Scientifique et Industrielle peut être quelque chose de très porteur pour les jeunes. Le cinéma peut être quelque chose de très porteur pour les jeunes selon ce qu'on en fera exactement. Ce n'est pas l'enveloppe qui va compter c'est ce qui va se passer à l'intérieur, la salle de spectacle aussi.

Madame Primo : Juste quelques éléments, parce que par rapport à ce que vous avez dit Monsieur Amic, sur le tour de passe-passe comptable, régie de l'eau. Je vais quand même, juste un peu rectifier, parce qu'il ne s'agisse pas d'un tour de passe-passe comptable, il s'agissait pour la commune de récupérer les excédents de la régie de l'eau, pour la raison simple, c'est que ce sont les Gardannais et les Gardannaises qui au travers du paiement de leurs factures ont permis ces excédents. Donc, il est juste que ce soit la commune qui les récupère et non pas la Métropole. Ce n'est pas un tour de passe-passe comptable, c'est le mot qui m'a interpellé, vous avez dit ce que vous avez à dire, je dis ce que j'ai à dire. L'autre élément important me semble-t-il, on parle des éléments de réserves financières que la commune a constituées. Je pense franchement, que si on était des irresponsables d'un point de vue de la vision qu'on peut avoir sur l'avenir, on aurait pas travaillé de cette manière-là, si on a fait tout ce travail et encore une fois avec l'aide des services de l'ensemble des élus pour constituer à un moment donné une possibilité pour la commune, tout en réalisant des investissements à un niveau qui n'a jamais été, puisque on a fait la moyenne sur les différentes années précédents, on était sur une moyenne de 8 millions d'euros d'investissement. On réussit aujourd'hui 10 voire 11 millions d'euros d'investissement. On réussit parce que le taux d'endettement de la commune est bas, à pouvoir emprunter ce que peu de communes, malheureusement ont la possibilité de faire aujourd'hui et vous le savez aussi bien que moi. On emprunte cette année pourquoi?, parce que les taux d'emprunt sont très bas et qu'en empruntant cette année, on ne met pas la commune du point de vue de son fonctionnement en difficulté. Donc, on a une politique en matière financière cohérente qui permet à un moment donné de faire en sorte que

l'avenir soit préservé et ce qui serait irresponsable aujourd'hui, mais cela n'a été la proposition de personne ce serait de ne pas conserver ces excédents qui vont nous permettre de passer un cap qui va être compliqué. Après, on dit il n'y a pas de projets, aujourd'hui une commune qui réalise une cuisine centrale permettant dans le cadre, y compris l'éducation à la nutrition, dans le cadre de ce qui est offert aux enfants et pas seulement aux enfants de la collectivité, de pouvoir, peut être Monsieur Pontet interviendra, mais ce niveau de qualité du point de vue de la restauration, franchement, si cela ce n'est pas quelque chose d'important, il faut me dire ce qui est important. Je pense que c'est essentiel. Le deuxième aspect, c'est continuer, malgré les difficultés à avoir autant de projets culturels et Monsieur La Piana a parlé du cinéma, mais il y en a d'autres qui sont en cours de développement, si cela ce n'est pas à un moment donné tout en tenant compte des possibilités qui sont devant nous et en créant les conditions que cela soit possible. On n'a pas parlé tout à l'heure des travaux récurrents au niveau sport, au niveau bâtiments scolaires, au niveau de tout cela et au niveau voirie. On peut aller loin dans le Débat d'Orientation Budgétaire, je pense que ce que l'on a fait, c'est conforme à ce que l'on a dit jusqu'à aujourd'hui, on continue à avoir un taux d'endettement très bas, on continue à faire en sorte que du point de vue de notre budget de fonctionnement, on puisse préserver l'essentiel sans mettre en danger l'avenir et on continue du point de vue de nos investissements essentiels à créer les conditions qui puissent préparer l'avenir. Je crois que cela, c'est une attitude responsable aujourd'hui, tout en prenant en compte les difficultés, vous ne pouvez pas les nier, personne ne peut les nier, les difficultés qui sont faites aux collectivités locales aujourd'hui, pas seulement les communes, mais pour beaucoup les communes. Donc, on est là-dedans avec une volonté, vous le savez très bien et on continue à le répéter, on pense que la place qui est faite aux communes aujourd'hui, elle ne correspond pas à ce qu'il faut faire. Tout ce qui était au niveau, c'était bien fait par les maires, globalement, quelle que soit leur appartenance politique, parce qu'il y a un vrai contact de proximité avec les populations. On est en train d'enlever cela et on continuera à s'y opposer. Voilà ce que je voulais dire par rapport à la manière dont on a construit ce budget.

Monsieur Pontet : Je voulais compléter ce que disais, Yveline Primo, concernant la cuisine centrale, c'est un élément fondamental qui va permettre à nos écoles d'être encore plus qualitatives sur les repas qui sont servis, pas que sur les écoles, car il y a aussi, les repas du 3<sup>ème</sup> Age, le portage des repas à domicile etc. Ce travail de qualité, il va être récompensé dans les semaines qui viennent par un "Label Eco Cert" que la restauration va obtenir avec plusieurs étapes, mais en tout cas, on va commencer pas au niveau initial, mais au niveau intermédiaire qui prouve aujourd'hui que la qualité est là. Je rebondis avec cet outil qui va correspondre à un besoin par rapport à nos enfants à ce que vous disiez tout à l'heure sur la jeunesse. Non, il n'y a pas rien pour la jeunesse et moi je félicite le travail de Jocelyne qui s'investit beaucoup sur le service avec les difficultés qui sont les siennes, qui sont les nôtres, puisque c'est notre secteur éducation sur lequel on travaille, mais je crois que la jeunesse, il ne faut pas la voir comme en matière qu'est-ce qu'on fait directement comme projets pour les jeunes? Qu'est-ce qu'on fait directement comme cela? C'est aussi une construction dès la crèche, on ne pense pas à la jeunesse sur les gamins qui ont de 13 à 18 ans. La jeunesse c'est quelque chose qui se construit de la crèche, en passant par l'école maternelle, l'école primaire, le collège, le lycée et là-dessus on met tous les moyens qu'il faut pour qu'il y ait cette cohérence et qu'on puisse former des jeunes à être des vrais jeunes Gardannais en mettant à la fois des infrastructures qui leurs correspondent avec de l'accompagnement à la scolarité, avec des projets d'éducation avec les familles. On a beaucoup de partenariats là-dessus, avec des comités consultatifs des enfants qui vont se mettre en place dans les semaines qui viennent qui aboutiront certainement à la constitution d'un conseil municipal et plus largement des ados, c'est cela la jeunesse, c'est les enfants et les ados et je crois qu'on ne peut pas dire qu'on ne fait rien sur la question de la jeunesse ce n'est pas vrai. On fait tout un tas de choses, on est toujours



dans le partenariat, dans la collaboration et aussi avec les enseignants, sur les études, sur les temps d'accueil, je parle des garderies, je parle des activités qui sont proposées et avec la nouvelle organisation qui a été mise en place, on arrive en partenariat avec les associations à travailler sur cette qualité-là. Voilà, non il n'y a pas rien pour la jeunesse et on est fier de ce qu'on fait.

Monsieur le Maire : Avant de le mettre aux votes, je voulais rappeler que la ville de Gardanne avec Nice, a été choisie par "Que Choisir" pour offrir les meilleurs repas. Donc, Nice et Gardanne dans toute la région PACA. Je mets donc aux voix que vous avez participé sans prendre parti sur le fond.

Madame Nérini : Je voulais intervenir après Anthony, parce qu'on est ado, on ne devient pas tout de suite vieux. On reste encore un petit peu jeune et pour préciser qu'au niveau du logement on prend cela en compte. On a des jeunes couples Gardannais qui veulent rester Gardannais et on travaille beaucoup avec Monsieur Garguilo sur comment faire en sorte que ces jeunes couples puissent continuer à vivre sur la commune et devenir propriétaires sur la commune avec de l'accession à coups maîtrisés.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

### **EXPOSE DES QUESTIONS N°02 et N°03**

Madame Nérini : Des questions qui concernent le Canal de Provence qui nous demande des servitudes sur des propriétés communales qui font partie du don du Legs de Gueydan. La Commission de Haute Surveillance du Legs, ayant accordé ces servitudes de passage, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

**N°02 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de constituer au profit de la Société du Canal de Provence (S.C.P), une servitude de passage d'acqueduc souterrain et de passage sur la parcelle cadastrée section CW n°56, propriété communale incluse dans le bail au profit de l'EPLFPA d'Aix-Valabre-Marseille - Rapporteur Mme Nérini -**

Mme Nérini : Parcelle CW 56 pour une indemnité forfaitaire de :  
685,98 euros.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°03 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de constituer au profit de la Société du Canal de Provence (S.C.P), une servitude d'aqueduc souterrain et de passage sur les parcelles cadastrées section ER n°79 située sur la commune d'Aix en Provence et D n°33 située sur la commune de Gardanne, propriétés communales incluses dans le bail au profit de l'EPLEFPA d'Aix-Valabre-Marseille - Rapporteur Mme Nérini -**

Mme Nérini : Parcelles ER 79 et D 33 pour une indemnité forfaitaire de 204, 79 euros.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°04 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention de cession d'ouvrage avec la Société du Canal de Provence (S.C.P) lieudit les Moulières - Rapporteur Mme Nérini -**

Madame Nérini : Encore le Canal de Provence qui cette fois, nous fait don de ses ouvrages dont il n'a plus l'utilité et qui est situé sur une parcelle communale lieu-dit les Moulières.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°05 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de vendre deux parcelles de terrain à la société KAUFMAN et BROAD situées Rue Hoche et Avenue Lieutaud - Rapporteur Mme Nérini -**

Mme Nérini : La société KAUFMAN et BROAD Méditerranée porte un projet de construction immobilière sur des parcelles situées rue Hoche. Cette opération consiste en la réalisation de 62 logements locatifs sociaux qui seront destinés à être vendus en VEFA à la société Immobilière Méditerranée groupe 3F. En fait, si vous vous souvenez, la loi a obligé les bailleurs sociaux à se regrouper pour former de grosses entités, donc c'est NEOLIA qui devient Immobilière Méditerranée et donc, ils seront en charge de louer ces logements. Il s'agit de vendre un terrain à 150 000 euros

Monsieur Amic : Monsieur le Maire, Mme Nérini, nous intervenons sur cette délibération, parce que nous souhaitons indiquer notre position suite au prix des domaines de 300 000 euros qui est dans la délibération et qui est passé à 150 000 euros. Donc, nous avons un petit peu travaillé ce projet et toujours, il faut le dire en grande transparence avec les services de la ville de Gardanne et avec Mme l'Adjointe à l'Urbanisme, on est toujours bien reçu avec Mme Apothéoz lorsque nous posons des questions je tenais à le souligner, parce qu'il y a vraiment eu depuis le PLU de 2010, pour continuer sur l'allégorie cinématographique deux saisons. De 2010 à 2014 cela a été assez complexe, je rappelle de triste mémoire, certains projets, le Chemin de la Bonde, le début de l'Avenue de Nice, les constructions Rue de François dont on a toujours des

problèmes dans le centre-ville, et puis après 2014 et je rappelle aussi que M. Menfi avait fait un excellent travail à ce moment-là, il y a eu une nouvelle façon de voir l'Urbanisme pour la majorité. Concernant ce projet en particulier, un travail profond a été fait, je tiens à le signaler parce qu'on nous parle souvent des différents problèmes en centre-ville et notamment du stationnement. Ce projet produit un certain nombre de stationnements, une centaine je crois, qui vont être utiles pour le projet en lui-même, mais il est à rapprocher, comme il n'y avait que des logements sociaux, vous aviez une obligation de faire moins de logements. Mais la mairie a quand même décidé d'imposer un nombre de logements important et que la mairie a aussi décidé, alors qu'on est à 3 ou 400 mètres du parking multimodal, d'exiger auprès du prometteur un certain nombre de places de stationnement en adéquation avec les besoins de la ville et cela c'est important. Sur le deuxième élément, c'est-à-dire le fait que le projet soit à vocation uniquement sociale, on a apprécié le fait que vu qu'il soit en centre-ville, il y ait un certain nombre de logements qui est prévu pour le bel âge, l'âge sénior, je ne sais plus comment on dit maintenant, néanmoins on a souligné cela et le fait que ce soit à proximité du centre-ville, c'était quand même important. L'autre élément aussi que nous soulignons, mais c'est cette fois-ci plus sur des questions. C'est cet actif que nous récupérerons pour 150 000 euros, de toutes façons, on n'aurait pas pu en faire grand-chose, puisque la parcelle n'était que de 1 000 m<sup>2</sup>, la ville n'aurait pas pu faire véritablement grand-chose sur cette parcelle. Néanmoins, vous allez toucher 150 000 euros sur une parcelle qui était dans le centre-ville, donc nous ce que nous souhaiterions, c'est que vous nous fassiez des propositions au prochain conseil municipal pour dire que ce subside que vous rentrez de la vente de cette parcelle en centre-ville, comment les habitants du centre-ville puisse en profiter? Peut-être un jardin d'enfants, peut-être quelques aménagements puisque vous rentrez ces deniers-là?

Monsieur le Maire : On peut faire des travaux de consolidation en particulier.

Monsieur Amic : Si vous prenez cet engagement-là pour ces deniers, nous voterons pour cette délibération.

Monsieur le Maire : On va améliorer le nombre de places, on va construire des logements HLM et notamment des accessions sociales à la propriété. Nathalie tu peux peut-être préciser?

Mme Nérini : Vous savez très bien que chaque fois qu'on vend des terrains etc, c'est toujours dans un but de rendre à la population. Sur "Cœur Gardanne" vous savez qu'il y a un petit jardin qui va être aménagé et chaque fois c'est le cas. Pour l'instant on n'est pas encore là dans le projet, on a réussi grâce à notre travail à négocier des places, comme vous le disiez, franchement merci pour l'argumentation du projet cela me va bien. Effectivement, M. Garella on ne construit pas de maison de retraite supplémentaire, mais on a vraiment une demande des personnes âgées qui préfèrent rester sur le centre-ville et donc c'est ce que nous nous efforçons de faire. On l'a fait Rue de François, ce sera aussi le cas sur ce nouveau projet. Juste à compléter sur le fait qu'on a demandé au promoteur de travailler très concrètement sur le fait de préserver les arbres. On a des spécimens d'arbres remarquables et rares, ils seront préservés. C'était une de nos préoccupations essentielle et oui les 150 000 euros serviront à améliorer la vie des gens du quartier ou plus largement.

Monsieur le Maire : Il y a le plus bel arbre de Gardanne, c'est un gingko biloba. Ce sont des arbres qui étaient déjà présents au primaire et qui ont continué d'exister. C'est l'arbre aux 40 écus aussi. C'est un arbre magnifique à l'automne et au printemps, c'est le plus bel arbre de Gardanne.

Monsieur Garella : Merci, puisque Mme Nérini me tend la perche. Pourquoi ne pas proposer un projet de construction d'une seconde maison de retraite? Proposer le projet je sais que ce n'est pas municipal. Mais avoir la volonté, parce que cela manque vraiment et aujourd'hui cela ne suffit pas. Cela créerait de l'emploi, c'est local cela rendrait service à tout le monde, cela évite les transports, car souvent les gens vont à Marseille à Aix dans la région à 50, 100 kilomètres. Pourquoi il n'y a pas cette volonté d'essayer de faire aboutir un projet pour une deuxième maison, il y a vraiment la demande?

Mme Nérini : Je suis désolée, Monsieur Garella, j'aurais des difficultés à vous répondre, je connais très mal le secteur. Je sais qu'au niveau des demandeurs de logements on a toujours une demande récurrente à peu près 30% des personnes retraités qui sont en recherche de logement social. Donc sur mon secteur, j'ai trouvé cet axe là pour y répondre et réserver du logement en centre-ville pour effectivement les problèmes de stationnement etc et relancer, redynamiser le centre-ville. Après sur les besoins en maison de retraite, peut-être il faudrait faire une petite étude et voir s'il y a besoin, mais je suis désolée, je n'ai pas les éléments pour vous répondre.

Monsieur La Piana : Avec le vieillissement de la population et les gens qui sont en bonne santé plus tard, les gens vont en maison de retraite aujourd'hui à 85 ans et on a plus de difficulté sur l'accompagnement des personnes qui quittent "leur cocon", leur milieu familial avant d'arriver à la maison de retraite. Donc, je pense que le besoin aujourd'hui dans la région ce sont des "résidences retraite" ou des propositions que fait Nathalie, c'est-à-dire avoir des gens qui peuvent rester dans un logement tout en étant accompagnés sur le plan financier et sur le plan social en restant dans le centre-ville en ayant accès à tous les commerces et tout cela. On a un vrai besoin car cette population a doublé pratiquement en quelques années. La politique actuelle est bonne, après pourquoi pas une autre maison de retraite, mais aujourd'hui le besoin est beaucoup plus accès là-dessus que sur les maisons de retraite.

Monsieur le Maire : Mme Pona va nous dire tout l'accompagnement que l'on fait auprès des personnes âgées, portage du repas, surveillance etc...

Mme Pona : Oui, comme il est précisé, les dernières études disent que les maisons de retraite arrivent très tard dans l'âge. Il est préférable vraiment pour de garder ces personnes en centre-ville avec la proximité du commerce et de les accompagner. Le but, c'est vraiment de les garder chez eux, car il y a un grand déchirement à se retrouver dans une petite chambre, dans un lieu qui n'est pas son quotidien. Il est plus à réfléchir effectivement comment on les inscrit dans les centres villes plutôt que de les mettre dans des maisons de retraite. L'âge avançant en santé, c'est vraiment la vraie problématique.

Mme Primo : La politique de la commune a toujours été le maintien à domicile des personnes âgées et on se rend compte qu'aujourd'hui c'est de plus en plus une nécessité. Par contre, pour les maisons de retraite, ce n'est pas la commune qui décide, mais vous l'avez dit. Il y a un schéma départemental à partir des besoins et effectivement l'âge d'entrée en maison de retraite c'est 85 ans maintenant. Aujourd'hui à ma connaissance, mais cela mérite d'être vérifié peut être qu'on va le faire, le nombre de lits sur Gardanne et les alentours répond au schéma départemental tel qu'il est défini. Alors après cela ne veut pas dire que c'est suffisant, je ne dis pas cela, mais voilà, il y a un moment où l'on nous dit, vous avez le nombre de lits nécessaire, sauf que ce schéma il n'est pas calculé au niveau d'une commune, il est calculé sur un périmètre de communes. Par contre, le maintien à domicile, ça c'est une vraie question et je crois que ce type de projet y répond.

Monsieur le Maire : Le prix d'un séjour c'est autour de 2 000 euros et quelques fois 3 000 euros par mois. Donc, il y a des personnes qui ne peuvent pas.

Monsieur Garella : Sur le même sujet, je ne sais pas, mais peut être que Monsieur La Piana ou Mme Primo peuvent me renseigner. C'est sur l'aide aux aidants aussi, parce que quand vous avez 85 ans souvent vos enfants ils ont 65 ans voire 70 ans et ce n'est pas facile pour eux. Donc, sur la commune qu'est qu'il pourrait être mis en place pour accompagner encore plus, parce que c'est un vrai traumatisme et puis les gens sont confrontés à la maladie à des tas de sujets qu'ils ne maîtrisent pas et ce n'est pas facile. Je ne sais pas si sur l'aide aux aidants on peut faire plus, mieux? C'est un vrai sujet pour les années à venir.

Mme Primo : Sur l'aide aux aidants, il y a un projet de loi qui a été déposé par un député de la 13<sup>ème</sup> circonscription, je fais un peu de la pub, puisqu'il s'agit de Pierre Dharéville qui a beaucoup travaillé, projet de loi qui a été validé d'ailleurs dans un certain nombre de questions. Ce projet de loi aujourd'hui, il doit être décliné au niveau communal pour voir ce qui peut être mis en œuvre au niveau de la proximité et des communes. C'est un vrai sujet, qui devient un sujet d'actualité pour tout le monde.

Monsieur le Maire : Vous voyez, derrière la mairie, je ne dis pas où, il y a une cave avec des barreaux, il y a une dame, elle gagne 800 euros de retraite par mois, elle paye 500 euros de loyer. 800 euros, je crois que cela c'est le vrai problème. Demandez-lui d'aller en maison de retraite, ce n'est pas possible. Alors, elle est accompagnée par le CCAS, les fournitures de repas, il y a quelqu'un qui la suit et cela c'est le vrai scandale. Il y a des gens qui sont trop pauvres et les "gilets jaunes" quand ils revendiquent des retraites raisonnables, des retraites meilleures ils ont raison et nous soutenons les actions qu'ils font notamment sur la répartition des richesses, sur le droit d'avoir une retraite décente, pour le droit au travail. Un peu plus haut dans 9 m2, il y avait un handicapé physique on a pu le reloger. Vous savez que pour la Vieille Ville on a voté au mois de septembre "le permis de louer" et donc quand quelqu'un voudra relouer parce que quelqu'un est parti ou autre, on ira voir si le propriétaire fait des travaux conformément à ce que l'on peut attendre de la salubrité. Cela, c'est un bon instrument pour que l'on puisse améliorer les logements des gens dans la Vieille Ville.

Monsieur Garella : Juste pour compléter ce qui est vraiment demandé, c'est un accueil de jour, parce qu'il y a des personnes qui peuvent garder les personnes à la maison, mais ils ont besoin à un moment de pouvoir faire des courses, aller et venir et à ce moment-là, ils se retrouvent bloqués. Je pense qu'il y aurait peut-être un sujet, essayer de développer un accueil de jour ou ponctuel.

Mme Nérini : Je reçois régulièrement des bailleurs sociaux qui ont de nouveaux projets, vous avez du entendre des Sénoriales des choses comme cela, NEOLIA en propose aussi sur des toutes petites entités, où des personnes âgées habitent un bâtiment ou des petites maisons de plein pied et où ils ont une salle commune avec des activités communes, mais ce n'est pas encore la maison de retraite, mais on vit encore un peu comme à la maison. Donc peut-être effectivement on pourrait travailler sur ce type de projet, mais il faudrait trouver quelque chose proche du centre-ville.

Monsieur le Maire : C'est un des grands problèmes de notre société, nous on est prêt s'il y a des idées, des propositions à y réfléchir et éventuellement y mettre les moyens.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

### **EXPOSE DES QUESTIONS N°06 et N°07**

Mme Laforgia : On va résumer les deux questions, car de par l'entrée dans la Métropole on est obligé de modifier les statuts du SABA. La loi du 27 janvier 2014 sur la Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a créé une compétence nouvelle, la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations), compétence obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'objectif étant de concilier, urbanisme, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques. A ce titre, la Métropole Aix-Marseille Provence et la communauté d'Agglomération Provence Verte se sont substituées au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et pour la GEMAPI aux communes-membres du SABA, désormais Syndicat Mixte. En vue d'accompagner au mieux la mise en œuvre de cette compétence et la feuille de route opérationnelle, le SABA s'attache à travailler en étroite partenariat avec les EPCI concernés. L'exercice des missions GEMAPI est reconnu comme devant être associé aux missions complémentaires hors GEMAPI, dans le cadre d'une gestion intégrée, à l'échelle pertinente à maintenir qu'est le bassin versant. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver :

- La modification statutaire du SABA en y inscrivant sa transformation en syndicat mixte fermé et en intégrant ses nouveaux membres. Cette démarche implique une révision des règles de fonctionnement et de représentativité et l'engagement d'une procédure de labellisation EPAGE;
- Le retrait de la commune du SABA accompagné de l'acceptation du retrait des autres communes-membres;
- D'émettre le vœu que soient désignés Mme Laforgia comme Titulaire et M. Bagnis comme suppléant.

#### **N°06 - Approbation des nouveaux statuts du SABA – Vœu de désignation d'un représentant au Comité Syndical - Engagement d'une procédure de labellisation EPAGE - Rapporteur Mme Laforgia -**

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

#### **N°07 - Demande de retrait de la commune de Gardanne du SABA et acceptation du retrait des autres communes-membres - Rapporteur Mme Laforgia -**

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°08 - Approbation d'une convention de gestion relative aux compétences "Eau et assainissement des eaux usées" avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour le seul apurement à recouvrer persistant à la clôture de l'exercice 2018 au sien des budgets concernés - Rapporteur Mme Primo -**

Mme Primo : Il s'agit d'une convention relative aux compétences "Eau et Assainissement des eaux usées" avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour le seul apurement à recouvrer persistant à la clôture au sein des budgets concernés. Ce titre savant, c'est pour autoriser la perception à encaisser les reliquats de recettes 2018 de la régie de l'eau. Il faut prendre cette délibération, compte tenu qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la régie est devenue "REPA" Régie du Pays d'Aix et donc, il faut autoriser l'encaissement des recettes qui restent de 2018. C'est technique.

Monsieur Amic : Monsieur le Maire, Mme Primo maintenant que la régie des eaux, vous venez de le dire est devenue "REPA" Quels moyens avons-nous au niveau d'intervention sur les projets sur lesquels anciennement nous avons la main, car je crois il y avait toujours unanimité sur la Régie de l'Eau qui était extrêmement bien gérée, le prix de l'eau, les projets d'assainissement etc. Donc, quelles garanties pour le prix de l'eau pour les Gardanne? Comment on a la main politique sur les projets de la "REPA" pour le compte de Gardanne? Bref, des questions de ce type-là?

M. le Maire : Pour le moment, on a trouvé cette façon de nous défendre, donc il y a quelques communes, comme Venelles, comme Aix, comme nous, Fuveau je crois aussi. Donc on gère les relations qui existent, je suis Vice-Président après le Président Suzini et les relations sont-elles que, écoutez on arrive à faire ce que l'on demande pratiquement. Cela se passe très bien, le prix de l'eau a été maintenu, mais sachez que la Métropole nous attend. Voilà, pour le moment cela se passe bien est-ce que cela sera pareil à l'avenir, je crains que non.

Monsieur Garella : Monsieur le Maire, je m'adresse au Vice-Président de la Régie des Eaux en service élargi, est-ce que vous pouvez faire quelque chose pour les habitants de la Petite Pourcelle? La dernière fois, on nous a dit que c'était en train; est-ce qu'on a des nouvelles, est-ce que cela avance?

Monsieur le Maire : On vous tiendra au courant, il y va y avoir une réunion de la "REPA".

Mme Laforgia : Il y a un Conseil d'Administration qui va se tenir ce mois-ci. On en est à la phase d'analyse technique.

M. Garella : Le regroupement permet, ils étaient à la limite de régler ce problème.

M. le Maire : C'est ce qu'on a apprécié dans le regroupement avec les autres communes, notamment le SIBAM;

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°09 - Concession d'aménagement Pôle Yvon Morandat – Poursuite de l'opération engagée par la commune – Rapporteur Mme Primo -**

Mme Primo : La proposition qu'on vous fait c'est de retirer la question de l'ordre du jour aujourd'hui. Pour la présenter lors d'un prochain conseil municipal, parce qu'il s'agit d'une question un peu particulière où il est nécessaire qu'une étude pour approfondir, c'est ce que nous avons vu aujourd'hui avec la perception et la Direction Régionale des Finances pour qu'une étude approfondie soit menée, c'est ce qui est en train de se réaliser entre la Métropole, la Direction Régionale des Finances et la commune pour permettre que la commune puisse verser cette compensation à la

concession Morandat. Donc, la proposition que l'on fait c'est de retirer cette question sous réserve de l'étude.

Monsieur le Maire : Il y a donc entre le Trésor Public et la Métropole des points de vue différents. Ils se rapprochent pour essayer de trouver une solution. Donc, ils nous ont demandé de retirer cette délibération, ce que je vous propose de faire.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

**UNANIMITÉ POUR LE RETRAIT DE LA QUESTION**

**N°10 - Création d'un poste contractuel de catégorie B - Adjoint au Responsable du Service Restauration - Rapporteur Mme Primo -**

Mme Primo : Il y a écrit "création" d'un poste de contractuel de catégorie B, mais en fait il s'agit, comme il se passe souvent, du renouvellement du contrat de l'adjointe au responsable du service restauration qui a pris ses fonctions il y a un an maintenant, qui remplit tout à fait la fonction pour laquelle elle a été recrutée et on vous propose de renouveler.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**N°11 - Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du Parcours Professionnel Carrières et Rémunération (PPCR) - Rapporteur Mme Primo -**

Mme Primo : Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR, Parcours Professionnel Carrières et Rémunération. Donc, là c'est une délibération obligatoire pour nous, puisque que c'est une transformation qui a été réalisée au niveau national et qui permet aux Educatrices de Jeunes Enfants de passer de la catégorie B à la catégorie A. Donc, il faut qu'on inscrive cette délibération pour pouvoir effectuer la transformation pour ces agents.

M. le Maire demande aux Conseillers Municipaux de procéder au vote.

UNANIMITÉ

**QUESTION ORALE**

Mme Apothéloz : Monsieur le Maire, Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, Permettez-moi d'intervenir sur le contrat de transition écologique en cours de négociation, je parle bien entendu d'UNIPER. Parler du charbon, ici à Gardanne, ce n'est pas simplement parler d'une énergie fossile, d'emploi et d'économie nationale. Pour moi non plus, je ne l'ai jamais dit, mais je l'ai dit avec fierté à M. Roger Mei, je suis par ma mère d'une famille de mineurs en Lorraine, à Forbach, Freyming très exactement, vraiment au cœur du charbon lorrain. Le charbon fait partie intégrante de Gardanne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il a façonné les hommes et le territoire encore plus que le paysage ! Il a fourni sa richesse à la



commune. Il a donné sa dignité aux hommes, les gueules noires. Le charbon est l'âme de notre ville. Il lui a donné sa grandeur et sa dignité. Il l'a créée, ville de solidarités et terre d'énergies. Ainsi que tous les intervenants l'ont rappelé le 25 février lors de la commémoration des 6 mineurs décédés dans un éboulement au Puits Gérard. Moment intense d'émotion, de souvenirs et de partage. Alors Oui pour moi, comme pour vous, perdre le charbon peut nous sembler perdre l'âme de notre ville ! Et pourtant ! Rappelons-nous en janvier 2003, la mine a fermé. Et pourtant, nous avons continué à vivre, nous parlons du Puits Morandat. Aujourd'hui le Puits Morandat vit une seconde naissance. Il nous offre l'avenir avec la 3<sup>e</sup> industrie, celle de la microélectronique, de l'économie sociale et solidaire, de la géothermie et toutes ces industries nouvelles. Et nous en sommes fiers ! Notre puits se voit de très loin. Il est porteur de l'économie régionale, mais il est aussi porteur d'une Cité des sciences et des énergies. Nous avons toutes les raisons d'être fiers de notre ville. D'ici 2022, la centrale à charbon fermera comme l'a confirmé le 19 octobre, le Ministre de la Transition énergétique et de la solidarité lors d'une réunion ! Comme l'ont réaffirmé encore David Coste et le Préfet lors de la réunion du 22 février.

Mme Primo : Pas sûr.

Mme Apothéloz : Je prends acte de l'intervention. Encore une attaque contre notre charbon ? Mais, soyons lucides mais, comme le dit le poète René Char qui est un poète d'ici d'Isle sur le Sorgue « la lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil ». Ce charbon n'est pas, n'est plus le nôtre, mais celui d'un pays africain en voie de développement. Il parcourt des milliers de kms pour parvenir jusqu'à nous Je vous pose des questions : Est-ce bien raisonnable ? Est-ce éthique et économique ? Est-ce bien raisonnable face au défi majeur du réchauffement climatique ? La question reste ouverte. Gardons les yeux ouverts, sachons nous montrer Gardannais mais aussi habitant et citoyen de la planète Terre aujourd'hui bien mise à mal. Gardanne terre solidaire ! Gardanne terres d'énergies renouvelables. Voici le défi qui nous provoque et nous attend. Il ne s'agit pas de tourner une page mais d'ouvrir une superbe page vierge à écrire avec la foi en l'avenir, de nos enfants et petits-enfants. Nous avons déjà commencé à écrire ce nouveau chapitre de l'histoire de Gardanne, au XXI<sup>e</sup> siècle. Poursuivons dans cette voie, celle du Puits Morandat. Nous ne perdrons ni notre honneur ni notre dignité en perdant les fumées de charbon ! Le charbon nous a porté sur la voie de l'énergie. Passons énergiquement de l'énergie fossile aux énergies renouvelables ! Nous avons déjà commencé avec le photovoltaïque aux Sauvaires, avec la géothermie à Morandat ! Poursuivons donc avec la tri-génération, la mise en place d'une filière bois déficitaire en Paca, l'écoconstruction pour lutter contre le réchauffement climatique, sachons nous montrer dignes de l'avenir ! Je le sais, ce ne sera pas facile. Ce sera un combat encore plus qu'un défi. Relevons-le car c'est de notre responsabilité d'élus. Poursuivons notre chemin en gardant les rênes de notre histoire. Essayons de construire un projet qui donne de l'emploi et de la dignité.

Monsieur le Maire : Je vais dire quelques mots, si vous avez lu "le monde" d'hier, vous avez lu quelque chose d'absolument inacceptable. Il y a 5 centrales à charbon en France, Saint-Avold, 2 au Havre, 1 à Cordemais et 1 à Gardanne. Le ministre du Havre a obtenu que sa centrale continue, 1<sup>er</sup> ministre, le ministre de l'Ecologie, De Rugis a obtenu que la centrale de Cordemais continue. Je suis en train de leur écrire, c'est inacceptable que l'on puisse répondre comme cela. Je viens d'adresser à M. Macron, une lettre, franchement on ne peut pas accepter cela, ce n'est pas parce qu'on est ministre qu'on a des passe-droits. Ensuite, sur le charbon, je voudrais rappeler que pendant la guerre les Allemands ont fabriqué de l'essence avec du charbon, que la ville de Gardanne avait financé en 2003, une étude avec l'Université de Compiègne où l'on a vu des moteurs diesel tourner avec du charbon, c'est-à-dire du charbon réduit en poudre très fine mélangé avec de l'eau et un peu de fioul, qu'on appelle "ultra-carbo-fluide" et on a fait tourner un moteur diesel. Avec le charbon on peut faire beaucoup de choses. Et là on dit il y a des procédés à inventer. En Chine, en Allemagne, un peu partout, on cherche des solutions d'avenir pour respecter l'environnement et ici on annonce la fermeture. Ce n'est pas cela qu'il faut faire, si vous avez quelques influences auprès de Monsieur Macron. A court terme, c'est une chose, mais regardons loin, quand il n'y

aura plus de pétrole, quand il n'y aura plus de gaz de schiste, quand il n'y aura plus de gaz et bien on retournera au charbon. Il y en a partout dans le monde, il faut donc trouver des méthodes modernes pour mieux l'utiliser. Et sachez, Mesdames, Messieurs, j'ai tous les documents à votre disposition qu'avec du CO2 on fait de la pierre, vous entendez, au lieu de l'envoyer dans l'atmosphère on peut le transformer en pierre. C'est le BRGM qui est une institution nationale, c'est le CNRS donc, il y a des solutions. Saint-Avold, c'est à 10 ou 15 kms du Rhin, de ce côté on veut fermer, de l'autre côté les Allemands en construisent et ils ont prévus plusieurs dizaines de centrales à charbon. Ils ferment les vieilles, ils mettent des moyens. Donc des solutions existent et "le Monde" a bien situé les choses, si vous voulez on vous fera passer à ceux qui le souhaitent, on vous fera passer les documents. Je trouve inadmissible qu'on puisse avoir parce qu'on est ministre, des exceptions à la règle.

Monsieur Jorda : Je n'en rajouterai pas sur ce que Monsieur le Maire vient de dire, mais par rapport à l'avenir de la centrale, depuis le mois de décembre, les salariés de la centrale sont en grève, alors ils sont en grève d'abord pour défendre leur outil de travail, mais aussi pour défendre l'indépendance énergétique de notre région. Ils sont en grève et donc les dernières réunions auxquelles vous faisiez référence, où un certain M. Coste a dit effectivement faisons des projets, bâtissons des projets et cela en 6 mois. Vous étiez à la réunion, où vous avez eu aux moins des échos, un représentant du ministère a dit effectivement pour faire un projet viable, il faut au moins 4, 5 ans. Aujourd'hui, M. Coste qui est le délégué interministériel qui gère un petit peu la fermeture de la centrale de Gardanne, parce qu'ils viennent pour fermer la centrale, ils disent construisez des projets, faites des projets. C'est ce que vous avez proposé Mme Apothéloz, mais le délai qui est fixé par le Gouvernement est farfelu pour ne pas dire autre chose. Ce qui veut dire qu'à un moment donné on peut effectivement avoir comme disait Monsieur le Maire avoir des projets et il y a aussi des projets qui ont été présentés aussi par Europe Ecologie les Verts, les salariés de la centrale y travaillent aussi, donc effectivement, il y a des projets. Et bien d'abord premier point, le délai est trop court, battons-nous ensemble pour que le délai soit repoussé, c'est le sens de la lettre signée par l'ensemble des élus du territoire en partant du Maire de Gardanne, en passant par le Maire de Meyreuil, la Présidente du Conseil Départemental, le Président de la Région et les Conseillers Départementaux dont je fais partie et plus largement Sophie Joissains, on a aussi Mme Alifa qui a signé cette lettre. Donc, effectivement, on a besoin de temps, la fermeture en 2022 ce n'est pas sérieux de donner une date butoir comme cela, si on veut bâtir des projets qui peuvent préserver l'énergie, qui peuvent préserver l'industrie, qui préservent l'environnement et qui respectent le savoir-faire des salariés cela était le premier point. Deuxième point, les projets ce sont des bonnes choses, quand on demande au Gouvernement qu'est-ce que vous mettez dans la balance financièrement pour les projets? On ne sait pas. M. Coste est incapable de dire aujourd'hui quoi que ce soit, on a encore deux réunions cette semaine un jeudi, un vendredi, on va avoir encore les mêmes réponses, "on est là pour fermer" "Faites des projets, faites des propositions, qu'est-ce qu'on met dans la balance? Est-ce que c'est les collectivités territoriales qui doivent payer la reconversion? Est-ce que c'est les salariés? Ou est-ce que c'est l'Etat? Parce que c'est une décision de l'Etat, il faut que l'Etat assume ses responsabilités. Nous, en tant qu'élus ont doit le faire, c'est ce qu'on a fait, ce qu'à Monsieur le Maire, ce que vous avez fait, ce qu'on fait les salariés qui sont en grève, je le répète depuis le mois de décembre, ensemble, faisons ensemble que l'on obtienne, je ne vais pas dire le mot parce que, mais on va le dire, un moratoire revendiqué par les salariés, parce que je pense que c'est un combat que l'on doit mener tous ensemble. Après, les projets oui, mais il faut qu'ils soient construits de façon conséquente, avoir le temps et avoir les finances pour le faire, parce que ce n'est ni aux collectivités, ni à la Mairie, ni au Conseil Départemental, ni au Conseil Régional d'assumer les responsabilités d'une décision de l'Etat.

Mme Apothéloz : Claude, je partage ce que tu dis.

Monsieur Amic : Monsieur le Maire d'abord pour répondre à votre intervention politico-politicienne, des amis de M. Macron, il y en a autant dans notre groupe que dans votre majorité, il y eu un temps, il y en avait un à quelques mètres, mais

bon "n'habite plus à l'adresse indiquée", c'est-à-dire on se recherche les uns, les autres. Maintenant pour intervenir plus sur le fonds, moi l'article dans "le Monde", je l'ai lu, j'ai apprécié votre phrase sur l'identité comme l'a dit Brigitte et moi j'ai été ravi de votre intervention. C'est vrai que le Président de la République a répondu lorsqu'il était dans les Alpes à Gréoux les Bains qu'il y aurait peut-être un projet de reconversion. En tous les cas, force est de constater que nous n'avons aucune garantie et évidemment quand on constate qu'un ministre dans sa "circo" originelle sa centrale est préservée, que tel numéro un de ces ministres dans son territoire originel, la centrale est préservée c'est vrai qu'on peut douter, mais bon tout le monde est présumé intègre dans ce genre de choix, donc il faut leur laisser quand même le bénéfice du doute, mais pour faire peut-être une unité entre nous, Monsieur le Maire vous aviez pris l'habitude de faire des motions, motions de soutien, motions diverses et variées....

Monsieur le Maire : J'allais le proposer.

Monsieur Amic : Voilà, peut-être si on peut tous s'entendre là-dessus, Macronistes, non Macronistes, les vrais, les autres et les anciens on votera tous.

Monsieur le Maire : Je vous proposerai une motion, je la rédige, je vous la fait passer et vous me donnerez votre point de vue. D'accord.

Monsieur Garella : Une question, pour vous ou M. Jorda, au niveau de l'actionnaire parce qu'on n'a pas très bien compris, parce qu'on ne se croise pas dans les commissions, j'aimerais bien avoir un point sur cela. Est-ce que Claude peut nous éclairer?

Monsieur Jorda : On a un actionnaire qui est UNIPER, mais on sait très bien qu'UNIPER est en train de vendre ses parts à un certain actionnaire tchèque y compris cela fait partie des problématiques en dehors du délai.

Monsieur le Maire : Une partie a été vendue à la Finlande, une autre partie à un Tchèque, mais on ne sait pas où cela en est.

Monsieur Garella : A qui appartient le foncier?

Monsieur le Maire : Le foncier appartient à la centrale à UNIPER.

Monsieur Amic : Dernière remarque Monsieur le Maire, vous allez peut-être trouver cela ridicule, mais pour qu'on puisse avoir un autre impact auprès des médias nationaux, on pourrait proposer de faire notre prochain conseil municipal à la centrale. En fait, tenir quelque chose pour que notre unité politique soit tenue à la centrale et que le monde nous entende.

Mme Primo : Je m'excuse de casser cette charmante unité, mais il y a quelque chose qui me dérange dans la démarche de Mme Apothéloz, autant je partage l'idée qu'aujourd'hui il faut se préoccuper en terme d'avenir de la planète, de l'écologie, autant, entre la proposition du maire qui dit quelle que soit le pays ou l'endroit où l'on se trouve dans la planète, il y a du charbon qui est exploité et la proposition que nous nous faisons c'est-à-dire utilisons notre outil pour rendre le charbon propre. Ce que vous dites c'est, on ferme la centrale à charbon et puis on va localement au niveau de Gardanne gérer le problème des emplois. Je pense que ce n'est pas comme cela qu'on doit prendre le problème de l'écologie et de l'avenir de la planète. Moi, ce que j'ai envie de faire, c'est que autant les petits enfants qui habitent en France, que les petits enfants qui habitent en Allemagne ou que les petits enfants qui habitent en Pologne, ils puissent respirer un air pur parce qu'on aura trouvé le moyen de produire du charbon, avec du charbon propre. Alors, une partie des propositions qui sont faites ici, c'est de dire, utilisons nos outils parce qu'on est dans un pays développé pour faire en sorte de pouvoir gagner à un moment donné un territoire sur lequel on va montrer aux autres qu'on peut faire propre. Exactement, que cela a été fait sur la désulfuration de la centrale. Donc, continuons dans cette voie, vous terminez par la planète, mais ce qu'il faut c'est élargir la préoccupation par rapport à la planète où que l'on soit, la question de l'écologie, elle est fondamentale. Ce qui me paraît important, c'est de

faire en sorte qu'on puisse élargir cette question à l'ensemble des pays dont c'est la préoccupation.

L'ordre du jour étant clôt et les questions épuisées, Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal.